

Cher patient

A situation exceptionnelle, nous nous devons de prendre des mesures qui bousculent les habitudes. L'objectif est de vous protéger, de protéger les autres patients et l'équipe médicale.

Des mesures sanitaires strictes devront être respectées de part et d'autre lors de votre venue au cabinet...

- **A la prise du rendez-vous physique, les consignes gouvernementales vous seront rappelées et nous vous sollicitons pour les appliquer :**
 - o En cas de difficultés respiratoires : appeler le 15
 - o Si vous avez une infection « COVID » ou de la fièvre, une toux ou tout autre signe faisant suspecter une infection COVID (perte du goût ou de l'odorat, désorientation, fatigue extrême, courbatures, diarrhée inexpliquée, éruption du tronc-plaques rouges diffuses ...) ou un contact récent avec une personne infectée : merci de ne pas vous rendre à notre cabinet physiquement directement : Confinement strict de 15 jours et contact avec un médecin traitant.
 - o Les patients étant infectés par le coronavirus (Covid+), ou avec des symptômes suspects, ou proches de personnes suspectes doivent reporter leur rendez-vous laser au minimum 1 mois après guérison.
- **Vous devez venir sans accompagnant** ou lui demander d'attendre à l'extérieur, sauf obligation notamment pour un mineur ou un handicap – pas de landau, poussette, trottinette...etc.
L'accès au cabinet se fera avec un espacement imposé par l'organisation du cabinet
- L'ensemble du personnel portera des **masques dits « FFP2 »** qui les protègent et vous protègent, une visière ou des lunettes de protection en plus du masque pour les actes près du visage et pour l'épilation laser
- **Vous devrez être ponctuel au rendez-vous fixé** pour limiter les regroupements et le temps d'attente
- **Vous devrez venir si possible muni d'un masque**, couvrant nez et bouche
- **Vous devrez vous laver les mains** à l'entrée au savon ou utiliser du désinfectant hydro-alcoolique à votre disposition
- **Une rapide évaluation de votre santé sera faite**, par un petit questionnaire
Merci d'y répondre consciencieusement (notamment si vous avez présenté une Infection à SARS-CoV-2 avec des signes dermatologiques ou extra-dermatologiques atypiques ou sévères. Les actes dermatologiques interventionnels (laser, injection) doivent alors être repoussés d'au moins 3 à 4 semaines par rapport à votre guérison.
Si tout va bien, nous vous mettrons à disposition un masque si vous n'en avez pas, et vous pourrez rejoindre la salle d'attente
- **Salles d'attentes** : plus de magazine, espacement des chaises distancées de plus de 1 mètre
- **Merci de ne rien toucher** de superflu dans le cabinet ou de le signaler si vous touchez quelque chose par mégarde
- **Toilettes**, le mieux est de prendre ces dispositions avant si possible, le cas échéant notre personnel vous remettra les consignes.
- **Pour régler et recevoir** vos ordonnances ou devis et consentement sans contact.
 - o **Merci de respecter les marquages au sol**
 - o **Paiement : préférer la carte bancaire** ou si espèces : venir avec l'appoint (aucune monnaie ne sera rendue !)
 - o **Jetez le matériel fourni** dans la poubelle à pédale prévue à cet effet sans la toucher
- **A l'extérieur du cabinet** : utilisez de préférence les **escaliers, servez-vous si possible de vos coudes** pour actionner les poignées de porte, les interrupteurs, ainsi que les boutons d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite.

Tous les patients devraient ainsi bénéficier de leur consultation ou de leur acte dans des conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire pour tous.

Nous espérons que vous comprendrez l'ensembles de ces mesures qui pourront évoluer, être actualisées en fonction des recommandations gouvernementales.